

Rue des Canons, 39
7780 COMINES

☎ 056 55 63 59
☎ 056 55 90 80
☎ 0478 27 98 94
✉ bertouille.ch@skynet.be
e www.bertouille.org

COMMUNIQUE DE PRESSE

Avec prière d'insérer
Remerciements anticipés

Réf : CB/DL/ma CP 05/028

Chantal BERTOUILLE
Député du Hainaut occidental

**Chantal Bertouille dépose une proposition de résolution sur le
devoir de mémoire au Parlement wallon et au Parlement de la Communauté française**

Au moment où nous commémorons la fin de la seconde guerre mondiale, il semblait important au Député Chantal Bertouille de rappeler aux plus jeunes générations, notamment alors que les mouvements d'extrême droite se développent, le coût de la liberté qui est la leur aujourd'hui et les sacrifices consentis par certains pour sauvegarder la démocratie.

En 2005, nous fêtons en effet le 175^{ème} anniversaire de l'indépendance de la Belgique et le 25^{ème} anniversaire du fédéralisme. Plus que jamais, tolérance et démocratie doivent être présentes à l'esprit de nos décideurs.

En effet, malgré quelques tensions, peu d'Etats ont réussi, comme la Belgique, à faire coexister plusieurs cultures sans effusion de sang.

Malheureusement, pour beaucoup aujourd'hui la seconde guerre mondiale fait définitivement partie du passé. La paix est revenue chez nous depuis 60 ans et la page est tournée. La liberté est ainsi la toile de fond de notre vie quotidienne et, parce que rien ne semble la menacer, elle paraît aller de soi, comme un dû sur lequel on ne s'interroge plus.

Cependant, pour comprendre quel a été le prix de cette liberté, il est important que les jeunes puissent porter un regard vers ceux qui en ont été privés, c'est-à-dire les prisonniers, les habitants des pays totalitaires. Il faut également faire revivre, au travers de témoignages, de rencontres ou de visites, la privation de liberté, les sévices et tortures qui furent le lot, entre 1940 et 1945, de millions de victimes du nazisme : Juifs ou Tziganes persécutés, résistants déportés, opposants politiques assassinés.

Parmi eux, ne survivent plus que quelques témoins de cette terrible épreuve. Il est donc temps de les interroger sur ce passé toujours présent et de les entendre avant qu'ils n'aient disparu.

Pour le Député Chantal Bertouille, il faut donc rappeler aux jeunes, aux étudiants de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire mais également à tous à quel prix notre liberté a pu être sauvée et combien elle est précieuse.

C'est pourquoi le Député Chantal Bertouille propose de clarifier la situation et de redonner un véritable sens aux journées du 11 novembre et du 08 mai. On pourrait donc envisager de recentrer sur la journée du 11 novembre, jour de commémoration de la fin de la guerre 14-18, toutes les manifestations consacrées à la fin des deux guerres.

Par ailleurs, le 08 mai pourrait être déclaré une journée consacrée à la mémoire, à la liberté et à la défense de la démocratie dans tous les établissements scolaires de la Communauté française mais aussi au sein des administrations, des communes, des provinces et de toutes les institutions de la Région wallonne et de la Communauté française.

Enfin, dans sa proposition, le Député Chantal Bertouille encourage également la Communauté française à mettre tous les moyens nécessaires visant à développer et à créer des outils pédagogiques allant dans le droit fil de la promotion des valeurs démocratiques et citoyennes auprès de la jeunesse d'aujourd'hui.